

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LI

70^e ANNÉE

1 9 7 9

Date à retenir :

Dimanche 21 octobre 1979

Assemblée générale à 10 h 30

au Collège Henri IV, à Bergerac

Banquet à 12 h 30

A « La Flambée », route Périgueux - Prix 70 francs
sous la présidence de notre camarade Michel MANET



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart jaune **en entier**
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général :

à désigner.

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac

C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Trésorier
et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire unique à garnir avec soin et à renvoyer avant le **10 octobre 1979**
au Trésorier Georges BRASSEM, B.P. 57, 24103 BERGERAC

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Promotion 19.....-19.....

Adresse précise (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M
(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc).
pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 21 octobre 1979.

A, le 1979

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 21 octobre 1979

Veillez inscrire personnes à **70 F** = F

IV) J'y ajoute ma COTISATION 1979-1980

(dont 20 F pour le Bulletin) (1) et (2) = **30 F**

TOTAL : F

que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac

a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ;

b) par chèque bancaire ;

c) je réglerai cette somme le jour du Banquet en rapportant ce **feuillelet garni** (obligatoirement).

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 100 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office du service du Bulletin.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN

SECRETARIAT GÉNÉRAL

A POURVOIR

BERGERAC, le 25 septembre 1979

Mon cher camarade,

Voilà le retour de notre assemblée générale le 21 octobre 1979. C'est toujours avec joie que nous saluons la venue de ce jour-là.

Pendant quelques heures nous allons subir notre rajeunissement annuel et nous retrouver entre copains dans ces vieux murs d'Henri IV.

Nous devons inaugurer notre association avec les élèves de Maine de Biran, en faisant notre banquet dans ce lycée.

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, c'est à la Flambée qu'aura lieu notre repas en commun à 12 h 45, le 21 octobre 1979, si nous sommes exacts.

J'espère que, comme d'habitude vous, serez nombreux à notre assemblée. Nous serons présidés cette année par notre sympathique camarade MANET à la fois député-maire, Président du Conseil Général. Il est certain que nous avons toujours eu beaucoup de célébrités à notre amicale des Anciens Elèves.

Donc réunion à HENRI IV à 10 heures, Gerbe au monument aux Morts, Déjeuner en commun à la Flambée.

Faites vous inscrire très tôt, vous ferez le bonheur du Comité.

Dans l'espoir que vous pourrez nous rejoindre, je vous assure de notre entier dévouement.

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

LI^e BULLETIN

1979

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 4 Situation financière
- 5 Note de Jean Barthe, doyen du Comité
- 7 Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 1978
- 9 Cinquantième Banquet du 22 octobre 1978
- 17 Séance du Conseil d'Administration du vendredi 23 mars 1979
- 18 Maine de Biran et le Collège de Bergerac
- 21 Le Coin des Poètes
- 22 Nouvelles de notre filiale parisienne
- 23 Nécrologie

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FRÉDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN FERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M. LE SOUS-PRÉFET LUC LALANDE
M. LE MAIRE MICHEL MANET,
ET MADAME LA DIRECTRICE S. THERON
ET M. LE PRINCIPAL ARCHAMBAULT DE VENCAY.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPÉRIER, MAXIME LACOMBE, RAYMOND LAVIGNE, MICHEL MANET, DOCTEUR MICHEL ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

SITUATION FINANCIÈRE

RECETTES

Disponible au 25 août 1978	4.045,08
Deux cotisations à 5,00 F	10,00
143 cotisations à 10,00 F	1.430,00
156 Bulletins à 20,00 F	3.120,00
1 cotisation perpétuelle	100,00
Dons	570,00
Intérêts coupons C.C.F.	627,30
Intérêts Caisse d'Epargne	79,02
Loyer mois d'août	1.000,00
Loyers septembre 1978 à août 1979	12.100,00
Banquets (1969)	4.140,00
De M. Croisy caution immeuble	1.100,00
TOTAL	28.321,40

EN CAISSE AOUT 1978

C.C.P.	387,79
Caisse d'Epargne	738,01
C.C.F.	512,50
TOTAL	1.638,30

DEPENSES

Disponible au 28 août 1979	1.638,30
Impôts Immeuble	1.270,00
Entretien caveau - Gerbes et couronnes	680,00
Assurances	520,20
Papeterie - Frais secrétariat - Bulletins	3.806,96
Droits Garde titres	70,56
Banquets	4.704,00
Dons Collège et Lycée	2.000,00
A M. Mornac location sonorisation pour journée Banquet	200,00
Remboursement caution M. Billochon	500,00
Travaux Immeuble	12.931,38
TOTAL	28.321,40

Valeurs mobilières	7.363,91
Valeur immobilière.....	95.000,00

Note de Jean BARTHE, doyen du Comité

J'avais en 1970 renoncé à mes fonctions de trésorier, estimant qu'il fallait savoir se retirer avant la décrépitude intégrale. Georges BRASSEM put ainsi prendre plus facilement ma succession sans qu'il y eut une brutale interruption entraînant toujours quelques tatonnements.

Je n'ai qu'à me louer de cette décision en constatant la qualité de sa gestion.

Malheureusement je fus par deux fois amené par la suite à m'occuper du secrétariat après la disparition brutale de Robert COQ puis de Jean GRAVIER en qui j'avais mis tous mes espoirs. Il me fallut donc participer étroitement à la rédaction de plusieurs bulletins. Mais la démission de notre ami Raymond LAVIGNE me laisse désespéré ; je sens le poids des ans et souhaite ardemment qu'un camarade plus jeune et plus dynamique vienne relever le flambeau. Je fais appel à tous et demande qu'une solution soit apportée lors de notre prochaine assemblée générale.

Il se peut que vous ayez à vous plaindre de quelque omission, ou erreur involontaire ; souvent absent ou malade je n'ai pu faire mieux.

J. B.





ÉPIS : 1936-1937

Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 1978

Le 22 octobre à 10 h 30, les Anciens Elèves du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran se sont retrouvés nombreux pour l'Assemblée Générale qui s'est tenue dans la salle d'Anglais du collège Henri IV.

Etaient présents :

Barthe Jean, Brassem Georges, Brassem Camille, Billat André, Billat Jacques, Biraud Brut, Chaigneau, Calvès, Charrière, Communeau, Delmon, Delpérier André, Dubur, Foucaud Jean, Forie, Fumadelles, Gast, Gaillard Jacques, Gagnaire, Ghysel, Giraudel Philippe, Joyeux, Lavigne, Lacombe Maxime, Luzignan Guy, Majou, Manet, de Meslon, Ripoché, Rousseau René, Schiltz, Simounet, Vachia, Vaubal, Venencie Henri, Vincenot Pierre.

S'étaient excusés et avaient envoyé leurs procurations :

Audy, Bost Gaston, Cazenave, Chevalier, Pierre Ducongé, Gravier Jean-Paul, Gruvel Lefèvre Jean, Lespinasse J.-Paul, Masset, Picaud, Ranoux Arsène, Sarraute, Terral, Texier, Veillet-Lavallée, Videau, Villadary Gaston,

Avaient délégué leurs pouvoirs :

Augeyrolles Jean, Bousquet, Castanier, Chaumard, Cochant Lucien, Constantin Francois, Courget, Dallery, Denou, Deschamps, Desaguiller, Dubur, Dumolef, Eymert Jean, Gauthier Robert, Gérard Jean, Gontier, Guilhem, Huraut, Jaffart Francis, Jaffart Guy, Jacquet, Lagrèze, Labonne, Lafon, Lapaquellerie René, Lartigue, Lathoumétié, Lefèvre Pierre, Lusignan Jean, Lusignan Guy, Malgat, Maset, Mourot Louis, Narbonne, Nouviale, Parrat, Parsal Roger, Royère Jean, Tamarelle, Tardas, Thenaud, Villot.

Monsieur Chaigneau Pierre, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports ouvrit la séance, en tant que président de la Fête.

Changement d'appellation :

Rapport moral : Le président René Rousseau annonce que les efforts du Bureau et du Comité ont enfin abouti : notre groupement s'intitule désormais ; « Association amicale des Anciens Elèves du Collège IV et du Lycée Maine de Biran ». La nouvelle Amicale continue, comme l'ancienne, d'être reconnue d'utilité publique.

Les Œuvres : Il convient donc de continuer à répartir de façon égale aux deux établissements nos subventions pour leurs activités sportives et culturelles et de les accroître si possible.

Recrutement : Le docteur Rousseau fait appel aux moins de quarante ans présents à la réunion pour intensifier la propagande auprès de leurs camarades. Il serait souhaitable d'obtenir le concours d'un plus grand nombre d'Anciennes Elèves.

Le Président évoque avec émotion nos camarades disparus dans l'année ; l'Assemblée observe en leur mémoire une minute de silence.

Après avoir présenté les excuses des camarades absents, le secrétaire Raymond Lavigne annonce sa volonté de démissionner car la mise en application des nouveaux programmes exige toute son attention. Le Président exprime, ainsi que l'Assemblée l'espoir que notre secrétaire reviendra sur sa décision.

Les Elections : Brassem, Calves, Manet, de Meslon, membres sortants sont réélus à l'unanimité.

La Flamme — Notre ami et président de la filiale de Paris, Jean Gagnaire, déplore le manque d'ardeur de nos camarades parisiens pour participer à la cérémonie de la Flamme : mieux vaut y renoncer que de se présenter avec une délégation ridicule. Avec beaucoup de regrets, l'Assemblée décide à une très large majorité de renoncer à participer à cette pieuse cérémonie, mais est d'avis de continuer à verser la cotisation.

L'exposé financier : Le trésorier Georges Brassem, après s'être réjoui d'avoir pu obtenir que le banquet ait lieu dans la salle de gymnastique, expose la situation financière. Elle reste satisfaisante surtout grâce au loyer de notre immeuble. La transformation de la cuisine et certaines améliorations ont entraîné des dépenses qui seront vite récupérées, et il espère pouvoir, dès 1979 augmenter les subventions accordées aux deux établissements.

Il s'est aussi occupé de l'entretien du caveau Augiéras et du fleurissement des tombes de nos disparus.

L'Assemblée le félicite pour son habile gestion.



Cérémonie du Souvenir

Après la photo de famille, le sous-préfet M. Lalande, la directrice Madame Théron et le principal Monsieur Archambaut se joignent au cortège des Anciens, où figure le Député-Maire, pour le dépôt d'une gerbe au pied du monument élevé en l'honneur de nos camarades morts pour la France.

Cinquantième Banquet du 22 octobre 1978

75 convives se sont regroupés dans la salle de gymnastique décorée de plantes vertes et agréablement égayée par les rayons d'un chaud soleil.

Archambaut de Vancay, principal, Barthe J. et Mme, Billat André et Mme, Billat Jacques et Mme, Berthou, Biraud, Boudenot et Mme, Bourzac, Brassem Camille, Brassem Georges, Breton Christian, Brut, Calvès, Chaigneau, Charrier et Mme Charrière, Chassagne Albert, Communeau et Mme, Delmon, Delpa et Mme Delpérier et Mme, Desplat, Duc Fernand et Mme, Mme Flamari, Noreau, Forie, Foucaud Jean, Fumadelles, Gagnaire Jean, Gaillard, Gast, Heynard, Joyeux, Lagabrielle, Lalande, Sous-Préfet, Majou, M. et Mme Michel Manet, Manet Christophe, Dr Mathieu, Mermod, de Meslon et Mme, Moreau, Monteil Henri, Nouviale, Perperot Jean-Paul, Perperot Pierre, Ramadour, Rampoldi, Regnaud Guy, Ripoché, Rousseau Alain, Rousseau Michel, Rousseau René, Sarazac, Simounet Guy, Tetlow, Mme Théron, directrice, Vacchia, Vaubal et Mme, Venencie Henri et Mme, Venencie Jacques, Vincenot et Mme.

Selon son heureuse habitude Jean Trillaud a imprimé et offert les menus.

MENU

Saumon Bellevue — Salmis de Palombe — Gigot d'agneau — Flageolets au beurre
— Salade — Fromages — Tarte aux pruneaux — Café.
VINS : Blancs sec — Bergerac rouge — Monbazillac — Champagne du Président.

A l'apéritif succédèrent immédiatement les discours.



Discours de l'élève PERPEROT

Souvent les personnes ayant connu les lycées autrefois se posent le problème de savoir comment les générations d'aujourd'hui réagissent en milieu scolaire. Quelle opinion les jeunes du bergeracois ont-ils de leur lycée ? Pour la plupart il représente un lien de rencontre et surtout l'objet de leur vie quotidienne.

Le lycée est devenu un centre de fusion car au fil des années il n'a cessé d'accueillir des élèves venant de plus en plus loin et surtout de tous les milieux. Malgré tout, au début, le lycée n'apparaît pas si accueillant qu'on pourrait le croire.

En effet, chacun de nous ressent en arrivant en seconde le changement profond de cadre et d'ambiance car on ne se connaît plus, même au fil des années, aussi bien qu'ont pu le faire les anciens élèves de nos deux établissements autrefois. L'esprit de la vie en communauté n'existe plus que dans de petits groupes qui sont les seuls noyaux de communications dans le nombre, ce qui n'existait pas forcément de votre temps.

Les groupes empêchent la création d'activités communes et entraînent une séparation suivant différents critères : d'âge, de section ou suivant la localité dont les jeunes viennent. Et même si des amitiés se créent elles sont souvent restreintes et l'esprit d'unité entre les élèves d'un même lycée n'est plus ressenti de la même manière. C'est cet esprit là qui nous fait réunir aujourd'hui.

Mais si ce sentiment n'existe plus tel que vous l'avez connu, nous reconnaissons les avantages apportés par la création de nouvelles sections telles que les classes de B ou G : les séries techniques. En effet, ainsi les élèves ont plus de choix pour continuer leurs études en vue d'avoir plus tard un métier qui leur plaise.

Ces nouvelles sections ont permis à beaucoup d'entre nous de continuer leurs études sans avoir à partir en internat à plusieurs kilomètres de leur maison.

Depuis quelques années, il y a même la possibilité pour les élèves qui le désirent de continuer leurs études tout en pratiquant leur sport favori qui est ici l'escrime.

Nous sont également proposés de nombreux voyages à l'étranger : en Allemagne, Angleterre, aux Etats-Unis, et même bientôt en Espagne ce qui à votre époque n'avait pas été possible. Nous avons ainsi la chance

de bénéficier de nombreux projets d'ouverture sur la vie mais qui se heurtent toujours à une certaine passivité de la part des élèves. Peut-être ceci est-il dû au manque d'animation dans nos lycées et aussi au fait que les jeunes ont tellement d'autres sujets qui les intéressent que parfois partir à l'étranger ne les attire pas ou alors leur fait peur : on a une idée tellement fautive des autres pays qu'on croit toujours que c'est mieux chez nous.

Mais il se peut, qu'un jour nous cherchions un point de ralliement et alors, comme vous le faites aujourd'hui, nous nous retrouverons et nous parlerons ensemble de notre vie au lycée qui a ses bons moments et nous découvrirons alors cet esprit de communauté entre élèves d'un même lycée, qui peut sembler avoir disparu actuellement.

Discours du Docteur René ROUSSEAU

Le Docteur René Rousseau lui répondit en exprimant l'espoir que les activités sportives et culturelles contribuent à ce rapprochement facilité jadis par le fait, pour des élèves moins nombreux d'un contact permanent dans les interclasses entre les quatre murs d'un collège érigé selon les plans napoléoniens.

Il remercia ensuite le sous-préfet M. Lalande et notre camarade député-maire Michel Manet pour l'appui toujours apporté à notre Amicale. Il se réjouit de la présence de Madame Téron et de M. Archambaut de Vençay qui, par leur zèle et leur dévouement, assurent la prospérité de leurs établissements respectifs et eut un mot aimable pour ses collaborateurs immédiats Georges Brassem et Raymond Lavigne, sans oublier Jean Barthe, le doyen du Comité. Il présenta enfin le président de la fête, Pierre Chaigneau.

Monsieur le Président

Vous voilà revenu dans le cadre où vous avez ressenti cette vocation sportive qui a dirigé votre vie. Je pense que vous allez pendant ce repas au milieu de vos camarades, des anciens, et des nouveaux évoquer M. Minaud votre professeur de gymnastique qui vous a fait manœuvrer dans cette salle de gymnastique alors que c'est seulement à notre traîtreur qu'imcombera le rôle de diriger harmonieusement les mouvements d'ensemble de notre tube digestif.

Suivant la mode du jour vous avez pu constater un changement en même temps dans le modernisme de cette salle et aussi dans le titre nouveau de notre amicale.

Ce cher collègue Henri IV ne mène plus ses élèves jusqu'à la fin de leurs études, ils leur faut émigrer au lycée Maine de Biran pour arriver en terminale.

Aussi sommes-nous devenus Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran.

Faut-il regretter ces vieux murs qui ont vu passer tellement de générations, où les sculpteurs ont laissé sur la pierre ou sur les tables d'artistiques illustrations ? Je crois qu'il ne faut pas être, comme, aurait dit Paul Petit « *Laudatores temporis acti* ». Il faut être de son temps. Regardez les magnifiques bâtiments modernes de Maine de Biran — plus clairs — plus aimables avec leurs jardins ouverts aux brises de nos coteaux et aux parfums des raisins de nos vignobles.

Il ne faut pas regretter les vieux murs et les stricts quadrilatères napoléoniens qui formaient la structure du collège de la rue Lakanal.

Et cependant, Monsieur le Président, c'est là que s'est formée la pléiade de nos camarades qui ont, comme vous, conquis de haute lutte les premières places de la hiérarchie nationale.

Vous êtes né à Sainte-Foy-la-Grande de parents dans l'enseignement et pendant 7 ans de 1930 à 1937 vous avez été l'élève de notre Collège, jusqu'à ce que les baccalauréats de philosophie et de mathématiques élémentaires viennent récompenser vos efforts.

Vous avez fait la preuve que le sport ne nuisait pas aux études — car votre vocation sportive s'était aussitôt révélée — Avec votre camarade Jacques Eynard — à l'heure actuelle pharmacien à Lalinde, vous avez redonné vie aux Epis mis en sommeil pendant 2 ans par un principal hostile à toute activité sportive.

Vous êtes l'entraîneur de vos camarades, Capitaine des Epis en 1935-1936. Pratiquant l'athlétisme à l'U.S.B. vous êtes champion d'académie en 1936-1937. Vous donnez au collège son premier titre de champion et en même temps, sans le savoir, vous consolidez votre avenir puisque c'est ainsi que vous développez l'énergie musculaire qui va vous permettre de résister à de terribles épreuves.

Vous devancez l'appel du service militaire dès la fin de vos études. Ce qui va vous valoir huit ans sous l'uniforme.

37-39 Tarbes.

39-40 chef de section (1 citation croix de guerre)

40-45 captivité en Allemagne où vous commencez des péripéties qui auraient pu tourner au tragique. Cette pesante captivité vous afflige tellement qu'après 18 mois de stalag, vous tentez de vous évader et qu'étant presque arrivé au but vous êtes à nouveau capturé.

Cela vous vaut le camp de représaille et vous échappez de peu au camp de Rowa Rushka. C'est grâce à votre entraînement sportif que vous résistez aux privations et aux travaux forcés. Parfois je pense, vous revoyez M. Minaud votre premier entraîneur.

Enfin libéré par les troupes américaines vous retrouvez Tarbes où votre foie paye très cher votre régime alimentaire récent. Mais votre nature énergique prenant le dessus, vous êtes en convalescence et, enfin, démobilisé.

Vous êtes dans le vide, sans situation, sans foyer ; votre vocation parle encore et vous êtes nommé maître d'éducation physique et sportive.

Grâce à des dispositions en faveur des étudiants victimes de la guerre, vous préparez tout en étant maître axiliaire le professorat d'éducation physique où vous êtes reçu en 1946 et nommé au collège de Sarlat.

Vous ne vous contentez pas de cela et en 49 vous obtenez votre licence en droit.

Vous voilà parti dans les concours : 1952, Inspecteur de la Jeunesse et des sports à Saint-Brieuc.

De 1952 à 1955, vous faites fonction en même temps de Directeur de la Jeunesse et des Sports à Saint-Brieuc.

1956 à 1965, Directeur du Centre Régional d'Education Physique et Sportive de l'académie de Poitiers.

1965 à 1975, Inspecteur Principal à Limoges et en même temps conseiller technique du Recteur.

Depuis 1976, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports responsable de l'éducation physique de l'enseignement du second degré, responsable de l'école nationale d'équitation de Saumur.

Président du concours de recrutement des professeurs d'E.P.S.

Vous avez quand même pris le temps de vous marier en 1948 à Sarlat et vous avez deux enfants.

Vous êtes Chevalier dans l'ordre du mérite, Commandeur des palmes académiques, Officier du mérite sportif.

Mes chers camarades voilà une vie bien remplie au milieu de péripéties dramatiques.

C'est le panegyrique du sport par l'exemple que je viens de faire. Il faut une tête bien faite pour qu'elle soit bien pleine et qu'elle puisse résister aux multiples traumatismes de la vie, même les plus extrêmes comme ceux auxquels a résisté notre Président. C'est en notre nom à tous que je le remercie d'avoir fait à notre Amicale l'honneur de présider notre réunion d'aujourd'hui.

Discours du Président CHAIGNEAU

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Merci pour l'honneur que vous m'avez fait en m'offrant cette Présidence ; c'est un honneur que je ressens profondément. Lorsque en 1936, en compagnie de Jean Gravier, je figurais parmi les élèves invités, je ne me doutais pas que, 42 ans plus tard, je serais appelé à présider moi-même cette assemblée.

Merci au Doyen Rousseau, le véritable et permanent Président, de son extrême courtoisie et du tact qu'il a su apporter en traçant de ma personne et de mon cursus de fonctionnaire un tableau flatteur que je voudrais essayer d'ajuster davantage et sans complaisance. Je me sens devant vous comme dévêtu après ce qui vient d'être dit ; aussi serai-je tenté dans un premier temps de me tisser un vêtement nouveau, à ma juste mesure si possible pour me rendre à vos yeux à la fois plus pudique et plus vrai. Mais à la réflexion, imitant en cela mes prédécesseurs ici, pourquoi tant parler de moi-même ? louvoyant difficilement entre la fausse modestie et l'autosatisfaction, alors qu'il y aurait d'autres propos me semble-t-il plus intéressants à vous tenir.

Puisque nous sommes réunis dans un gymnase, est-ce symbole voulu, est-ce coïncidence ? et qu'un tel lieu représente pour une bonne part bien des endroits où s'est déroulée ma vie professionnelle, il me vient à l'idée de souligner deux points particuliers auxquels elle me semble liée et de vous en entretenir pendant quelques courts instants.

Je voudrais d'abord et pour lui rendre hommage vous parler de Monsieur MINAUT notre professeur d'éducation physique. Une récente communication téléphonique avec le Centre des Retraites de l'Education



Nationale à la Baule m'a fait savoir qu'il était encore en vie et que sa pension lui était régulièrement servie à Agen où il s'est retiré. Je me réjouis profondément d'apprendre que cet homme qui a été à l'origine de la carrière d'un si grand nombre parmi nous bénéficie d'une longue retraite bien méritée. Si l'on recense tous ceux qui ont fait carrière dans l'Education Physique après avoir été élèves de Monsieur Minaut, on en compte pas moins d'une vingtaine dont deux Inspecteurs Généraux et un Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports, c'est tout à l'avantage de Monsieur Minaut et de notre vieux collègue.

Né en 1892, Monsieur Minaut à tout d'abord été instituteur, officier dans l'infanterie de 1914 à 1918 et marqué par une telle épreuve il n'a pas pu reprendre sa classe après l'Armistice. C'est alors qu'il s'est engagé à la Légion Etrangère et étant ancien Joinvillais il y a rempli pendant 15 ans les fonctions de Moniteur d'Education Physique. Profitant de ce qu'il était titulaire de l'ancien Brevet Supérieur il a été intégré dans le corps des Professeurs d'Education Physique à son retour dans la vie civile. C'est alors qu'il est arrivé à Bergerac où il a exercé pendant une vingtaine d'années.

Nous gardons de lui le souvenir d'un homme dévoué et ne plaignant pas sa peine ; quels pouvaient être ses horaires comparés à ceux d'aujourd'hui car il s'occupait aussi des cours complémentaires et des Ecoles Primaires ; avec sa silhouette courte et trapue, d'un abord faussement rugueux, peu

conformiste et peu soucieux de plaire à l'Administration, il exerçait ses fonctions ici, dans cette salle, avec une apparente décontraction et en même temps beaucoup de générosité pour ceux qui se destinaient à devenir ses collègues. Au nom de tous ceux-là je tenais à lui manifester notre reconnaissance.

Je désirerais maintenant profiter de la présence de nos deux jeunes camarades élèves pour aborder le second point de mon propos et faisant allusion à ma carrière qu'on évoquait tout à l'heure, dire finalement quelle chance exceptionnelle a été la mienne d'appartenir à une administration au service de la jeunesse. Je n'en retiendrai que trois moments qui me semblent les plus significatifs.

C'est tout d'abord lorsqu'au sortir du long trou noir des années de guerre, traumatisé par les épreuves subies, j'ai connu les difficultés d'une réinsertion tardive à l'âge où souvent tout est déjà entrepris dans la vie. Doutant parfois de moi-même et de mon avenir, c'est auprès de mes élèves qui, sachant d'où je venais, m'apportaient beaucoup plus que je ne pouvais leur donner moi-même, que j'ai trouvé espoir et joie de vivre. Grâce à eux ma vocation pédagogique s'est définitivement affirmée et je n'ai cessé depuis d'être à leur service quels que soient les emplois occupés.

Devenu plus tard Directeur d'un C.R.E.P.S. (Centre Régional de l'Education Physique et des Sports), l'exercice de cette fonction pendant 10 ans m'a apporté un extraordinaire enrichissement et a conformé en moi tous les espoirs que l'on peut fonder sur une jeunesse saine et courageuse. Qu'il s'agisse de ceux qui se destinaient au Professorat ou à la maîtrise d'Education Physique ou de ceux qui venaient se former pour devenir des cadres bénévoles du secteur sportif ou des mouvements de jeunesse, tous étaient dynamiques, motivés et généreux et ne pouvaient ainsi que nous inciter, nous les responsables de leur devenir à mieux faire notre tâche pour mieux les aider à réaliser leurs justes ambitions.

Presqu'arrivé au terme de ma carrière et placé relativement près d'un Ministre, me voici maintenant confronté aux problèmes de conception et de doctrine et chargé parfois de lourdes responsabilités. C'est en pensant aux jeunes, à tous les jeunes et notamment pour ce qui me concerne aux futurs cadres sportifs de la Nation que nous essayons de dépasser toutes nos difficultés, car ces jeunes que nous avons en charge sont à la fois notre souci et notre drogue. Nous connaissons leur richesse et leur générosité chaque fois qu'on a su convenablement les motiver, c'est-à-dire leur proposer un idéal digne d'eux-même, tout en leur procurant des moyens pour y parvenir, leur réponse a toujours été pour nous un encouragement à poursuivre notre mission.

Qu'il s'agisse des problèmes posés par une rentrée scolaire dont les difficultés me sont familières, qu'il s'agisse de l'élite sportive de notre pays dont on essaye de frayer la voie dans une confrontation mondiale impitoyable, servir tous ces jeunes qui attendent tant de nous, constitue mon stimulant de chaque jour et mon éclairage de chaque matin.

Je le disais il y a quelques instants, quelle chance j'ai eu de faire carrière dans une administration où il convient de savoir rester constamment éducateur et militant ! Merci donc à nos deux lycéens d'avoir partagé ce banquet avec nous ; ils sont à l'image de tous les jeunes que j'aurai côtoyé au long de mon existence et qui m'ont tant apporté en contre-partie de ma modeste contribution à leur devenir et à leur bonheur. La richesse incomparable qu'il portent en eux m'a donné ma raison de vivre, qu'elle soit pour eux leur raison d'entreprendre et d'espérer.

Les ovations se succèdent jusqu'à ce qu'on passe à l'occupation plus prosaïque de savourer l'excellent repas préparé par le traiteur Alvarez. Le soleil était encore de la fête pour rendre moins triste le moment toujours un peu pénible de la séparation.



Séance du Conseil d'Administration du vendredi 23 mars 1979

Le Conseil se réunit sous la présidence du Docteur René Rousseau.

Absents : Calves - Delpérier - Lavigne, excusés

Georges Brassem fait d'abord l'état de sa caisse, elle est presque vide à cause des derniers aménagements faits à notre immeuble ; il reste une partie des travaux à payer. Nous ne disposerons de liquide que dans trois mois.

Le Président lit alors une lettre de Monsieur le Principal de Vençay et une autre de Monsieur Lamourane, président du centre d'échanges internationaux. Tous deux demandent l'appui de l'Association pour faciliter la réception de jeunes étudiants étrangers.

Le Conseil décide qu'une somme de mille francs sera, comme l'an dernier, attribuée aux deux établissements que nous subventionnons, en

commençant par le Collège Henri IV qui reçoit des groupes au mois de mai.

On fera mieux plus tard si possible.

Le président parle ensuite de notre future fête annuelle qui aura lieu en octobre ; divers noms sont avancés pour sa présidence. Le Conseil donne pleins pouvoirs au Docteur René Rousseau pour agir au mieux selon les circonstances.

Georges Brasem s'occupera avec sa compétence habituelle des détails de la préparation du banquet qui doit se faire normalement au Lycée Maine de Biran.

Le doyen du Comité Jean Barthe fait savoir que le camarade Lavigne persiste dans sa décision de renoncer aux fonctions de Secrétaire. J. Barthe insiste auprès des membres présents pour qu'ils contactent des camarades suffisamment actifs pour assurer cette absorbante tâche qui doit se doubler d'une action de recrutement, ce qu'avait très bien compris, après Jean Gravier, Raymond Lavigne. Personnellement, le doyen est maintenant beaucoup trop âgé pour se charger d'autre chose que d'un médiocre et court intérim.



Maine de Biran

et le Collège de Bergerac

Avant la Révolution deux monastères enseignaient le latin tandis que la Petite Mission sous la férule de l'abbé Gontier de Biran de Saint-Jacques avait 12 pensionnaires et 15 externes.

Plus tard, Lakanal dans son assez bref passage à Bergerac, se borne à créer avec une bibliothèque bientôt appauvrie au profit de Péri-gueux une « Ecole Normale » destinée à la formation technique des ouvriers de « Bellarme », la manufacture des Vedelles. Sous le Directoire Labarthe fait des cours de morale et de Philosophie.

Sous le Consulat apparaît l'Institution Berrut d'abord installée place de l'Ormière au Couvent des Jacobins puis par décret du 23 février an XII

transportée à l'ancien hôpital Saint-Esprit où se tenaient jusqu'alors des bureaux de la Sous-Préfecture, la salle de délibération de la municipalité, les juges de paix et le Tribunal de Commerce. On grave sur la porte d'entrée « Pensionnat Primaire du 4^e arrondissement » En fait c'est déjà avec Berrut nommé par le préfet un Collège secondaire libre, mais mal soutenu par la municipalité de Jean Valeton de Boissière. Sous l'Empire, un arrêté du 4 janvier 1806 permet l'admission des catholiques et des protestants ce qui amène la fusion avec l'école de Sainte-Foy dirigée par Espic qui amène ses élèves et co-dirige avec Berrut vieilli.

Ce Berrut était un ancien Doctrinaire qui avait enseigné à Périgueux lorsque Maine de Biran y achevait ses études, puis devenu recteur du collège des Doctrinaires de Moulins au temps où Lakanal y enseignait la philosophie. Il végétait lorsque Lakanal le chargea en 1794 de diriger la manufacture de Bergerac qui dut fermer en 1796.

Chargé alors de s'occuper de la Bibliothèque, il put enfin se remettre, grâce à Prunis, à ce qui était sa véritable vocation. Mais la brouille éclata rapidement entre Berrut et Espic qui reprit ses élèves et en novembre 1806 l'établissement ne comptait avec 2 professeurs que 20 pensionnaires et 10 externes.

C'est alors que Maine de Biran, sous-préfet de Bergerac depuis le 31 janvier 1806 va intervenir. Après avoir ramassé à la sous-préfecture les livres de valeur de l'ancien fonds des Jacobins ou provenant des collections des émigrés et des anciennes corporations, il conserve Berrut qu'il estime mais lui adjoint De Grange ancien professeur de mathématiques à Brest et bon organisateur. De Biran crée bientôt une société de 60 actionnaires à 300 francs pour permettre d'aménager Saint-Esprit pour recevoir 100 pensionnaires et 5 professeurs. Le 11 février 1807 notre sous-préfet élabore un règlement ; les catholiques sont conduits aux offices du dimanche ; pour les protestants instruits par le pasteur Allard, le culte est l'affaire des parents. Il y a 2 sections : la primaire est adaptée aux idées du Suisse Pestalozzi qui, s'inspirant de Rousseau, fait appel à l'esprit d'observation et à la réflexion des enfants. Sur la demande de Biran, Pestalozzi lui envoie un de ses disciples Barraud dont les méthodes amènent de très beaux résultats, surtout au début. Notre regretté secrétaire Robert Coq a parlé dans un bulletin de cette école pestalozienne.

Dans la section secondaire, pour le latin, on applique la méthode des versions interlinéaires où l'on compare mot à mot chaque expression de la langue étudiée à celle que l'on sait déjà. En fait Biran n'est pas partisan de laisser trop de temps au latin quand il y a tant de choses à apprendre.

Biran participe lui-même aux interrogatoires de fin d'année. S'intéressant surtout aux associations d'idée qui naissent chez l'enfant à l'évocation d'un sujet. En 1808 et 1809 il fera deux discours remarquables lors des distributions des prix qui n'avaient lieu que le 29 août.

Malgré la prospérité revenue, des disputes éclatent dans le tandem Berrut, De grave. Biran veut protéger Berrut mais De Grave fait appel au Grand Maître, lui demandant de rompre son contrat vu l'âge et les infirmités de Berrut. Le préfet obtient enfin la renonciation de Berrut à la direction contre une indemnité annuelle de 500 francs.

Mais à son tour Barraut se sépare de De Grange et crée une école nouvelle de 50 à 70 élèves. Cependant l'institution De Grange continue à prospérer jusqu'au décret du 15 novembre 1811 qui enlève aux élèves sortant des établissements privés même contrôlés par l'Etat l'accès à l'enseignement supérieur.

Biran encore en exercice quoique désigné comme député appuie les efforts de son cousin Joseph Gontier de Biran-Lagrèze, maire de Bergerac depuis 1808. Ils agissent tous deux sur les actionnaires et les pères de famille pour demander la transformation de l'Institution De Grange en Collège communal. Au rapport optimiste du maire, le préfet répond en exigeant la garantie des souscripteurs en cas de déficit.

Après un nouvel effort de la population couvrant jusqu'à 3 000 francs la possibilité de déficit, Maine de Biran obtient la transformation en Collège communal et la première séance du Conseil d'administration a lieu le 15 décembre 1814.

A titre de commentaire le traitement du principal était de 2 500 francs par an mais il encaissait les charges et les bénéfices du pensionnat contre un versement à la municipalité.

Les externes et élèves des autres écoles suivant les cours du Collège devaient payer une taxe de 60 à 150 francs.

Barraut ne se résigna à conduire ses élèves à De Grange qu'après que le recteur de l'Académie de Bordeaux l'eut menacé de déchéance. Jusqu'à sa mort Maine de Biran continua à s'intéresser au jeune Collège, gardant le contact avec ses maîtres et assistant, lorsqu'il le pouvait, aux distributions de prix pleines alors de solennité.

Le Coin des Poètes



Notre trésorier Brassem nous communique un poème écrit par notre regretté camarade Marceau Verdier en 1940.

Oh ! France qui gémit sous la botte allemande
Cesse tes cris, tes pleurs, espère en l'avenir
Nous sommes là, tes fils et l'acier se demande
s'il restera longtemps en nos mains, inactif.
Nos épées, que connaît la mort aux doigts de glace
Frémissent au fourreau et d'un ton assourdi
disent : « c'est dans le sang que la honte s'efface
Pour la France et ton Dieu frappe d'un bras hardi !
Nos mères en pleurant nous disent : « soyez braves »
Braves, nous le serons, nous en faisons serment
Et si nous expirons des coups de ces barbares
La Victoire essuiera les pleurs de nos mamans.
Debout Français, debout chargeons plein d'espérance
Repoussons l'étranger de notre sol natal
Battons-nous en héros, pour délivrer la France
Pour être encor des hommes et non un vil bétail.

Marceau VERDIER.

septembre 1940



Paul Courget a préféré d'autres combats qui lui ont parfois laissé un goût d'amertume.

AMOROSA

Ah ! Que me faudrait-il ce soir pour être heureux
plus que le potentat d'un fastueux empire ?
Seulement sa présence adorable, un sourire
éclos pour moi dans l'abandon de ses aveux...
Simplement son visage au creux de ma poitrine
m'inondant du parfum mortel de ses cheveux !
Cruel Amour ! comme je l'aime et je la veux,
et comme en y pensant ma tristesse est divine !
J'ai tout perdu ! la vie a distillé son fiel
et je ne trouve pas ailleurs le goût du ciel
que contre son corps chaud et frissonnant de fièvre.
Le paradis n'a pas de dons plus éclatants
que ses baisers dont la morsure est sur mes lèvres
et ce n'est pas le ciel mais elle que j'attends !



Nouvelles de notre filiale parisienne



Je n'ai pu matériellement écrire à notre ami Jean Gagnaire assez tôt pour avoir une réponse à mettre sur le bulletin. Je m'en excuse et le regrette. J'ai appris simplement par Guy Auriol qu'ils étaient deux Jean Gagnaire et lui pour la cérémonie de la Flamme. La conclusion s'impose.

J. B.

NÉCROLOGIE

TALBOOM Henri, 1978

MAURT René, 1978

GUYOT Raoul, 1978

THENAUD Jean, 1979

DUMAS Raymond, 1979

GRUVEL Charles, 1979

TAMARELLE Jacques 1979

N. B. : Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat lorsqu'ils apprennent la mort de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	MATTER Paul (1872-1959)
BOUCHER Charles (1880-1971)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIN Henri (1889-1969)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NADAUD Pierre (1888-1944)
COQ Robert (1896-1973)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
DUBRAC Louis (1892-1977)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FABRE Albert (1879-1955)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FLOURET Marcel (1892-1971)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
FOURNIER Charles (1892-1955)	VERGNIOL André (1893-1965)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1979 (N° 1090)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
— A TROIS CENTS EXEMPLAIRES —
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
